



## 3 questions à Annick Kieffer

Annick KIEFFER est Secrétaire Générale du SNTRS-CGT.  
Elle nous parle de la situation dans la Recherche.

**Depuis plusieurs mois, la Recherche connaît de fortes mobilisations. Quelles en sont les raisons ?**

Fin 2002, le gouvernement annonce des restrictions budgétaires suivies l'année suivante d'annulations de crédits et des transformations en CDD. La recherche des entreprises régresse également. Pour la première fois, avec 2,1 %, la part du PIB consacrée à la recherche recule. Le CNRS et l'Inserm sont au bord de l'asphyxie. Le directeur de l'Inserm prend alors la décision de ne pas recruter dans la plupart des commissions scientifiques.

Une première manifestation, organisée à l'appel des syndicats (20 mars 2003), rassemble un nombre élevé de jeunes scientifiques. En janvier 2004, une pétition est lancée à l'appel de biologistes s'alarmant du déclin de la recherche et de l'absence de perspectives pour les jeunes chercheurs : doctorants dont les allocations sont faiblement revalorisées ; post-doctorants qui vivent de contrats précaires, ou de « libéralités » -formes de rémunérations sans protection sociale- versées par les associations. En quelques semaines, la pétition « Sauvons la recherche » recueille 75000 signatures et aboutit à la formation d'un collectif du même nom (SLR).

La CGT réclame la restitution des postes et des crédits et prend l'initiative d'une manifestation unitaire pour l'emploi et des moyens pour la Recherche le 29 janvier 2005. SLR

décide finalement de s'associer à l'appel. C'est le départ du plus important mouvement qu'ait connu la Recherche en France ces cinquante dernières années.

**Quelle est la place de la CGT dans ce mouvement ?**

La CGT s'est engagée dans ce mouvement avec le triple souci d'assurer la participation de toutes les catégories de personnel dans l'unité, d'élaborer et de faire connaître ses propositions et analyses et enfin d'élargir la réflexion à la recherche industrielle. Le mouvement débouche sur l'organisation des Etats Généraux de la recherche le 29 octobre 2004. Le pôle recherche confédéral de la CGT contribue à la réflexion et organise des assises de la recherche. Pour la CGT, la politique de recherche doit s'inscrire dans le cadre d'une politique industrielle (par de grands programmes) et répondre aux besoins de la population.

**Et maintenant où en est-on ?**

La restitution des postes et des crédits et la création de 1000 postes dans l'enseignement supérieur ont été obtenus grâce à l'unité des syndicats et du collectif SLR. Devant l'ampleur du mouvement et le soutien de la population, le gouvernement s'est également engagé à promulguer une loi d'orientation et de programmation de la recherche. Il a promis un milliard supplémentaire par an. Toutefois, sans attendre la loi, il crée une Agence Nationale

dont le mode de fonctionnement par des comités d'expert déstructurera une recherche publique fondée jusqu'alors sur des organismes nationaux complémentaires aux universités ; il met en place des pôles de compétitivité dans la logique du marché ; il organise ses propres pôles d'enseignement et de recherche préfigurant une organisation territoriale de la recherche sur des priorités définies par le ministère ; il pousse à un regroupement des universités et des laboratoires. Par ailleurs, il refuse de s'engager sur le long terme. Le budget 2005 marque une stagnation des emplois dans les EPST, une progression insuffisante dans les universités et une croissance des moyens au bénéfice exclusif de la politique incitative. Les mesures en faveur de l'attractivité des carrières sont très limitées, faible revalorisation des allocations doctorales, rien sur les carrières. Il n'est pas mis fin au système des libéralités.

C'est pourquoi les personnels se sont à nouveau mobilisés le 20 mai dernier à l'appel des syndicats de la recherche, rejoints à nouveau par SLR. Dans le souci de rassembler les personnels, un mémorandum a été élaboré par tous les syndicats de la recherche publique, à l'exception du SGEN-CFDT, socle commun des exigences revendicatives.

Le mouvement des personnels scientifiques a montré depuis un an sa capacité à s'opposer au déclin, il doit maintenant obtenir des moyens pour les 10 ans à venir, ainsi que des avancées en matière d'organisation et de finalités de la recherche. C'est ce à quoi s'attèle la CGT.